

Compte rendu de séance

## Réunion de Bureau

Lundi 22 août 2022 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

### Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

### Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
Thomas Millet	P
Sébastien Doublet	P

### Objet de la réunion

- Informatique et sécurité
- Urbanisme
- Questions diverses

## 1. Informatique et sécurité

Sébastien Doublet et Thomas Millet interviennent en bureau pour exposer l'état des lieux qui a été réalisé sur le parc informatique ainsi que les solutions envisagées ou mises en œuvre pour sécuriser le réseau.

Nous avons fait le choix de passer par un logiciel gratuit de gestion informatique. Ce logiciel permet de référencer l'ensemble du parc informatique et d'identifier les utilisateurs.

La communauté de communes a un parc de 92 PC (hors les PC du groupe scolaire de Chamblay).

A noter que les PC et les tablettes du groupe scolaire sont peu utilisés depuis l'acquisition du parc et qu'il serait nécessaire que le SIVOS se positionne sur un choix pour la maintenance du parc (poursuivre avec XEFI ou la confier à la communauté de communes).

Avec l'arrivée de Windows 11, Microsoft ne fera plus la mise à jour de Windows 10 à partir de 2025. Compte tenu du parc existant, il faudra assurer un remplacement de 15 postes par an sur 3 ans, soit un budget à prévoir de 15 à 20 000€ par an.

Un état des lieux des logiciels utilisés a également été réalisé, les logiciels étant des points de vulnérabilité sur le plan de la sécurité.

D'un point de vue sécurité, 30% des collectivités ont subi une attaque de rançongiciels en 2020 : les collectivités sont peu protégées, sont pérennes, et les données des administrés sont monnayables sur le darknet, d'où un intérêt conséquent des hackers.

Un certain nombre d'actions de sécurité sont engagées ou prévues sur la communauté de communes :

- Mise en place d'un coffre-fort pour la protection des mots de passe ;
- Mailinblack pour la protection des mails ;
- Réalisation de tests d'intrusion ;
- Cybercoach pour simuler des attaques et favoriser les bons réflexes de la part des agents.

Un certain nombre d'applications sont disponibles et à la disposition des élus.

## **2. Urbanisme**

### **Point sur les demandes ADS**

Au 31 juillet, 464 demandes ont été déposées, ce qui est déjà beaucoup plus qu'une année complète classique (350 à 380 demandes par an environ). Il est rappelé que le maire a le dernier mot quelle que soit la proposition du service instructeur.

### **Taxe d'aménagement**

La loi de finances 2022 a apporté un certain nombre de modifications pour la taxe d'aménagement. Il y a maintenant une obligation d'affectation d'une partie de la part communale à l'intercommunalité.

Par ailleurs, la gestion de la taxe est passée de la DDT à la DDFIP. Auparavant versée lors du dépôt de la demande d'autorisation de droit des sols, la taxe sera maintenant due à réception de la déclaration d'achèvement de travaux.

Afin de prendre le temps de la réflexion, le bureau propose de réfléchir au partage entre les communes et l'intercommunalité durant l'année à venir pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**

Le ZAN mis en œuvre par la loi climat et résilience va impacter fortement le développement urbain : à terme, l'artificialisation sera possible si l'on désartificialise d'autres terrains.

Dans un premier temps, il faut d'ici 2030 diviser par 2 les surfaces urbanisées entre 2011 et 2021. Cette référence met en lumière de grandes disparités nationales entre les départements, disparités que l'on retrouve largement au niveau régional. Un rapide calcul à l'échelle des intercommunalités en Région met en avant un ratio de 1 à 16 ce qui est considérable.

Une démarche est conduite au niveau de l'association des présidents d'intercommunalités du Jura afin de faire des propositions d'aménagement qui pourraient être portées au niveau départemental. Il pourrait être proposé de « prélever » un pourcentage de surfaces à urbaniser pour redistribuer aux territoires qui ont moins urbanisés ces dernières années, et ainsi rééquilibrer les choses. En compensation, on pourrait imaginer la mise en place d'OAP qualitatives pour les extensions.

Il faut intégrer des éléments qui tiennent compte des spécificités locales, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il faut faire des contrepropositions entendables.

Sur le PLUI, le Sous-préfet nous a fait savoir que le volet SCOT tomberait lors de la révision. Notre cabinet d'avocat a été saisi afin de saisir le TA le cas échéant pour faire valoir nos droits en la matière et maintenir le volet SCOT dans l'attente de l'élaboration d'un SCOT à l'échelle du Pays.

### **3. Point groupe scolaire de Mont sous Vaudrey**

Il est important de ne pas changer de stratégie et de maintenir la feuille de route qui a été définie. Le travail a été conduit sérieusement par les élus. Le projet s'appuie sur une logique de territoire.

Une méthode a été proposée pour associer les différentes parties prenantes au projet et il est important de maintenir le cap.

### **4. Mutualisation**

#### **Police municipale**

Plusieurs élus ont interpellé le président sur le sujet de la mise en œuvre d'une police intercommunale.

Des contacts ont été établis par la maire de Mouchard avec la police municipale de Salins les Bains. Pour un policier municipal, il faut compter 50 000€ de charges annuelles, hors l'investissement de départ (véhicule, ...). Le bureau note qu'il est dommageable d'en arriver à cette réflexion principalement sur les 2 bourgs dotés d'une gendarmerie financée en grande partie par les communes. Il est souhaitable de rencontrer le colonel Huguet afin d'évoquer avec lui les difficultés rencontrées.

Nous rechercherons également des exemples de police municipale intercommunale sur les territoires ruraux. Il faut également creuser les prérogatives réglementaires qui peuvent incomber au policier municipal.

## Mise en commun de matériel

La commune de Mouchard envisage l'acquisition d'un broyeur. D'autre part, certaines communes seraient intéressées pour bénéficier de la balayeuse de Mouchard.

## 5. Examen de demandes de subventions

### Comité d'animation et de loisirs de Souvans

Le bureau attribue une aide financière à hauteur de 450€ pour l'organisation de la journée de la randonnée.

### Comité d'animation de Ounans

Le bureau valide une aide financière de 400€ pour l'animation musicale de leur marché nocturne.

## 6. Demandes d'aides aux entreprises

Type d'aides	Entreprise	Dirigeant	Communes	Projet	Montant projet HT	Montant de l'aide possible
Aide à l'immobilier	SARL la source du figuier (l'Olmedille)	Cécile LORENZO	Souvans	Création d'une pergola sur une terrasse existante	5 417,29 €	1 083,50 €
Aide au salon	L'Arboiserie	Christophe PAIN	Mouchard	Participation Route du Rhum 2022 à St-Malo	5 990 €	500 €
Aide à l'immobilier	L'Aure Or - Gauthier Aurore	Aurore Gauthier	Vaudrey	Création d'une salle de soins / consultations accolée à son domicile	20 343 €	4 069 €

Le bureau valide à l'unanimité les aides sollicitées.

## 7. Divers

### Droit de passage convention SNCF ZA Essarts

Le bureau valide le projet de convention entre la SNCF et la communauté de communes et autorise le président à la signer

### Croqueurs de pommes

Les Croqueurs de Pommes ont été rencontrés récemment suite à la proposition de cession du terrain. Ils ne souhaitent pas prendre la propriété du verger conservatoire. Il est proposé que les emplois verts démontent la cabane et poursuivent quelques temps l'entretien du site.

## **Autres**

La communauté de communes a été retenue sur l'Appel à Projet Atlas de la biodiversité.

Amélie Jaquet prend le poste de direction de la médiathèque et de la culture le 19 septembre prochain.

Dominique Morel prend le poste de directeur du service Enfance Jeunesse Culture le 26 septembre prochain.

Les travaux du PEM à Mouchard ont démarré.

**La séance est levée à 20H10**

**Le Président**

**Etienne Rougeaux**